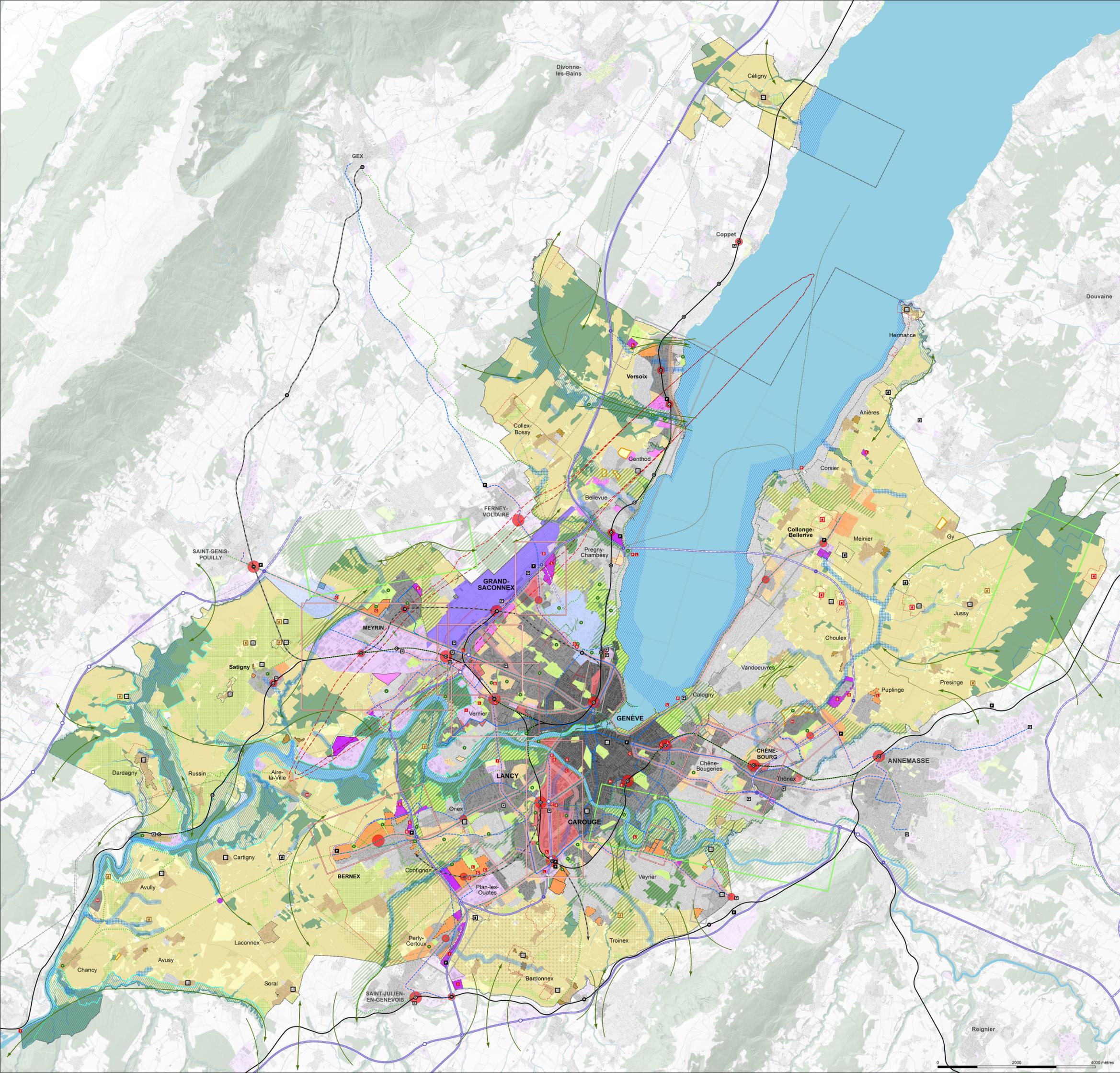


**PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030**  
**SCHÉMA DIRECTEUR CANTONAL - CARTE**

LES PÉRIMÈTRES ET TRACÉS SONT REPRÉSENTÉS DE MANIÈRE APPROXIMATIVE  
 LA DÉLIMITATION EXACTE SERA AFFINÉE À L'OCCASION DES PLANIFICATIONS  
 ULTÉRIEURES



**URBANISATION**

Données de base	Contenu du plan directeur	Nombres de fiche
—	Limites du canton	
—	Limites des communes	
	<b>Planifications urbaines</b>	
■	Densification ponctuelle du centre urbain	A01
■	Densification différenciée de la couronne urbaine	A02
■	Densification ponctuelle des noyaux suburbains	A02
■	Utilisation diversifiée de la zone 5	A04
■	Renouvellement urbain mixte	A01
■	Densification différenciée à dominante habitation de la zone 5	A03
■	Extensions urbaines à dominante habitation à l'horizon 2030	A05 / A06
■	Secteurs des organisations internationales (O.I.) / extensions urbaines liées aux O.I. à l'horizon 2030	A07
■	Zone aéroportuaire	A07
■	Densification des zones industrielles et des zones d'activités mixtes existantes	A07 / A08
■	Densification différenciée à dominante activités et équipements de la zone 5	A07 / A08
■	Extensions urbaines à dominante activités et équipements à l'horizon 2030	A07 / A08
■	Extensions urbaines à l'horizon 2040 à dominante habitation / activités	A05
■	Terrains militaires	A12
■	Parcs et aires de détente / en projet	A11
■	Jardins familiaux en projet	A14
■	Grands projets / projets urbains prioritaires	A17
■	Axes structurants	A10
■	Centralités principales / secondaires à développer	A10 / A12 / A19
■	<b>CAROUGE</b> Centres principaux / centres régionaux / centres locaux / communes	A19
■	Grands équipements publics / en projet / réservation	A12 / A13 / C09 / D02 / D03 / D06
■	Ensemble : I - Infrastructure V - Voies de circulation C - Culture M - Mairesse P - Port	
■	Villages ou hameaux (en zone 4BP) / extensions de villages ou mises en conformité à l'horizon 2030	A06
■	Hameaux - déclassements votés / déclassements en cours / à étudier	C05
■	Sites construits protégés / à protéger	A15
■	Sites construits d'importance nationale (SOS)	A15

**NATURE - PAYSAGE - AGRICULTURE**

Données de base	Contenu du plan directeur	Nombres de fiche
■	Zone agricole	C01 / C02
■	Déclassements de la zone à bâtir en zone agricole	C01
■	Surfaces d'assèchement (SDA) / surfaces d'assèchement impactées par les extensions urbaines	
■	Cadastre viticole	C03
■	Secteurs pour l'agriculture spéciale / sous conditions	C03
■	Sites naturels et paysages protégés / périmètres en cours de validation	C08
■	Investissements fédéraux de paysage, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP)	C04
■	Pénétrantes de verdure / Projets prioritaires de paysage ou parcs d'agglomération	C07
■	Hydrographie / Restaurations de cours d'eau et rivières à ciel ouvert avec effets importants sur le territoire : projets réalisés / en cours	C06
■	Zone des bois et forêts	
■	Corridors biologiques / corridors à enjeux	

**MOBILITÉ**

Données de base	Contenu du plan directeur	Nombres de fiche
—	Lignes de chemin de fer en service et projets engagés / compléments à étudier	B01
●	Gares ou haltes / en projet	B02
—	Axes forts TC (tram, BHNS, lignes rapides suburbaines, transport par câble) / projets engagés ou prolongements à étudier	B03
—	Autoroute / nouveaux tronçons routiers et autoroutiers à étudier / réajustements	B03
○	Echangeurs, jonctions, demi-jonctions autoroutiers / à étudier	B04
■	Parcs-relais (100 places et plus) / à étudier (et parking Cies-de-Rive)	B05
■	Liaisons structurantes paysagères de mobilité douce en projet	A20
■	Corbes enveloppantes des nuisances sonores de l'aéroport, valeurs d'immission : ORP VU, D01 et ORP VU, D01	

**APPROVISIONNEMENT - ÉLIMINATION - RISQUES**

Données de base	Contenu du plan directeur	Nombres de fiche
—	Oléoducs	D02 / D04
—	Gazoducs	D02
—	Lignes électriques 380 kV-220 kV-130kV / Remplacement de la ligne Verbois-Génissat 380 kV	D02